

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion électronique: **DU BUREAU DE CDA** du mercredi 30 avril 2025

Président de séance : M. Nourédine DEBBICHE.

Présents : MM. Jean-François CHAPUZOT – Yohan GIMENEZ - Rémi LAURENT -
Philippe PRUDHON.

1. Validation des candidatures d'arbitres R3 – réserviste(s) CRA – VAE - au titre de la saison 25/26

1. Le Bureau de CDA, pris connaissance des résultats théoriques et pratiques obtenus par les candidats proposés au titre de la préparation à la candidature Ligue R3 au titre de la saison sportive 25/26,

Décide la validation de MM :

- *ANGOT Stéphane
- *BEAUPRETRE Alexandre
- *OUSSEMGANE Yacine
- *VAUBOURG Estelle (hors effectifs d'arbitres masculins autorisés à la CDA)

à la présentation à la candidature LR3 au titre de la saison sportive 25/26.

2. **Le Bureau ne décide aucune proposition** concernant la désignation d'arbitre(s) réserviste(s) ligue, ni au titre de la « Validation des Acquis de l'Expérience – VAE ».

Pour transmission de ces décisions à la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Le président de la CDA,
Nourédine DEBBICHE

Le secrétaire de la CDA,
Philippe PRUDHON

RAPPEL :

Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.